



PLAN DE FORMATION

DE L'ORDONNANCE SUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE INITIALE

Carrossière-tôlière / Carrossier-tôlièr

Version originale auprès de la FCR

TABLE DES MATIÈRES

A) COMPÉTENCES D'ACTION

1 Compétences professionnelles définies par les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs	4
2 Compétences méthodologiques	25
3 Compétences sociales et personnelles	25

B) TABLEAU DES LEÇONS À L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

26

C) ORGANISATION, RÉPARTITION ET DURÉE DES COURS INTERENTREPRISES

26

D) PROCÉDURES DE QUALIFICATION

27

E) RATIFICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

28

ANNEXE

Liste des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

A) COMPÉTENCES D'ACTION

1 Compétences professionnelles définies par les objectifs généraux, les objectifs particuliers et les objectifs évaluateurs

1.1 Objectif général: Maîtriser les équipements de l'atelier et de l'entreprise

Afin d'assurer un traitement des commandes satisfaisant la clientèle, le succès de l'entreprise et son positionnement durable sur le marché, des équipements rationnels et modernes sont indispensables. Le développement constant et très rapide de la technologie et la part croissante de l'électricité et de l'électronique dans le domaine automobile rendent le travail sur les véhicules de plus en plus exigeant. Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les équipements de l'entreprise employés dans leur domaine d'activités et de les utiliser pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes. Ce faisant, ils développent des aptitudes qui leur permettent d'apprendre tout au long de la vie.

1.1.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les équipements, les machines et les outils d'une entreprise de carrosserie, d'exposer leurs possibilités d'utilisation et leurs fonctions et sont à même de les employer dans le champ d'activités de l'entreprise.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.1.1.1 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure des machines, outils et équipements d'exploitation dans une entreprise typique de carrosserie. (K2)</p> <p>1.1.1.2 Les carrossiers-tôliers sont capables, par des exemples pertinents, de montrer le fonctionnement et la signification des outils, machines et équipements d'exploitation. (K2)</p>	<p>1.1.1.1 Je suis capable de décrire les machines, outils et équipements d'exploitation dans mon entreprise d'apprentissage et leurs fonctions en montrant diverses activités et travaux.</p> <p>1.1.1.2 J'utilise les outils, machines et équipements d'exploitation de façon autonome et efficace dans mon domaine d'activités. (K3)</p>	<p>1.1.1.1 Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les machines, outils et équipements d'exploitation et d'illustrer leur fonctionnement par des activités et des travaux divers. (K2)</p> <p>1.1.1.2 Les carrossiers-tôliers utilisent les outils, machines et équipements d'exploitation de manière efficace et autonome dans les domaines de fonction et de travail du CI. (K3)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>

Chaque apprenti a droit à une version originale.

1.1.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont en mesure d'assurer la maintenance des équipements, des machines et des outils de l'entreprise de carrosserie, en respectant les prescriptions légales et de sécurité technique et en évitant les risques d'accident.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.1.2.1 Les carrossiers-tôliers décrivent, en donnant des exemples, les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation de machines et équipements d'entreprise. (K2)	1.1.2.1 En m'aidant d'exemples, j'explique les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation des machines et des équipements d'entreprise et je les applique de manière à éviter les accidents. (K2)	1.1.2.1 Les carrossiers-tôliers expliquent, par des cas de pratique et des exemples de cas, les directives légales et de sécurité technique pour l'utilisation de machines et d'équipements d'entreprise. Ils les appliquent pendant les CI de telle manière que les accidents soient évités. (K4)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.1.2.2 Les carrossiers-tôliers sont en mesure d'expliquer les directives et les étapes d'entretien et de maintenance des outils, machines et équipements. (K2)	1.1.2.2 Je décris la signification et la fonction des directives d'entreprises et légales concernant l'entretien et la maintenance de nos outils, machines et équipements et je les applique consciencieusement. (K3)	1.1.2.2 Les carrossiers-tôliers expliquent la signification et la fonction des directives d'entreprise et légales pour l'entretien et la maintenance des outils, machines et équipements et ils les appliquent consciencieusement. (K3)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

1.1.3 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de reconnaître les défauts et les pannes des équipements d'exploitation, des machines et des outils et de remédier eux-mêmes aux défauts simples. S'ils ne peuvent régler le problème, ils doivent le soumettre à leur supérieur hiérarchique.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.1.3.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les défauts, les pannes et les dérangements courants des machines, outils et équipements d'entreprise. (K2)	1.1.3.1 Je décris les défauts, pannes et dérangements possibles des machines, outils et équipements de l'entreprise et j'organise mon comportement de travail de manière à ce que ceux-ci puissent être évités. (K2)	1.1.3.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les défauts, pannes et défaillances possibles des machines, outils et équipements d'exploitation et organisent leur travail de telle sorte que ceux-ci puissent être évités pendant les CI. (K2)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.1.3.2 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser les descriptions techniques et les modes d'emploi, de localiser et de décrire les défauts en cas de défaillances des machines et équipements d'entreprise. (K5)	1.1.3.2 Je suis capable d'analyser et d'expliquer les descriptions techniques et les modes d'emploi. En cas de défaillance des machines et des équipements de l'entreprise, je décèle moi-même les défauts, je les répare ou je les communique à mon supérieur hiérarchique. (K5)	1.1.3.2 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser et d'expliquer les descriptions techniques et les modes d'emploi dans les CI. Ils décèlent de façon autonome les défaillances de fonctionnement des machines et des équipements, les éliminent ou bien les communiquent au responsable du CI. (K5)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

1.2 Objectif général: Mettre en œuvre la sécurité au travail et assurer la protection de l'environnement

La protection de la santé et la sécurité au travail ainsi que la protection de l'environnement figurent parmi les responsabilités essentielles de l'entreprise envers les collaborateurs, les clients et la nature. C'est pourquoi elles font partie intégrante de la réflexion, des décisions et des agissements de tous les collaborateurs, à tous les niveaux hiérarchiques. Les carrossiers-tôliers en sont conscients et organisent leurs activités et les procédures de travail, en tenant compte des exigences légales et des directives de l'entreprise, de manière sûre, hygiénique, écologique et en ménageant la santé.

1.2.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers organisent leur secteur de travail et leurs activités de façon à protéger leur santé et respectent de manière autonome les règles d'hygiène du travail.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.2.1.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les différentes causes d'accidents et blessures et montrent leurs effets sur la santé (en particulier les yeux, les mains, la peau, l'ouïe, les voies respiratoires). (K2)	1.2.1.1 Je suis capable de montrer, en citant des exemples, les différentes causes des accidents et des blessures dans mon domaine de travail et d'expliquer leurs effets sur ma santé. (K4)	1.2.1.1 Les carrossiers-tôliers sont capables, par des exemples, de montrer les différentes causes d'accidents et blessures pendant le CI et d'expliquer leurs effets sur la santé. (K4)	3.1 Autonomie et responsabilité
1.2.1.2 Les carrossiers-tôliers sont en mesure de décrire les différentes substances dangereuses et différents toxiques dans leurs activités professionnelles et d'expliquer leur nuisance pour la santé. (K2)	1.2.1.2 Je décris les différentes substances dangereuses et les toxiques que j'utilise dans mon travail et je montre leurs effets nuisibles sur ma santé. (K2)	1.2.1.2 Les carrossiers-tôliers décrivent les différentes substances dangereuses et toxiques qui sont employées au travail dans le CI. Ils montrent leur conséquence nuisible sur la santé en citant des cas pertinents. (K3)	3.1 Autonomie et responsabilité
1.2.1.3 Les carrossiers-tôliers sont en mesure de décrire les divers degrés de danger, de les analyser et de les évaluer sur la base de situations différentes. (K6)	1.2.1.3 Je suis capable d'expliquer les divers degrés de dangers dans mon domaine de travail et pour mes activités et de les évaluer de façon réaliste sur la base de situations types. (K4)	1.2.1.3 Les carrossiers-tôliers sont capables d'illustrer et d'évaluer de façon réaliste les divers degrés de dangers dans les domaines de travail et d'activités du CI. (K4)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.2.1.4 Les carrossiers-tôliers proposent des mesures appropriées aux situations de danger typiques, de les décrire et de montrer leurs effets salutaires pour la santé. (K5)	1.2.1.4 Je propose, dans mon ressort d'activités, des mesures appropriées pour les situations dangereuses typiques en entreprise et je montre leurs effets salutaires sur la santé. Je les applique de manière réfléchie. (K5)	1.2.1.4 Les carrossiers-tôliers proposent des mesures appropriées pour les situations de danger typiques en entreprise et les scénarios possibles et illustrent leurs effets salutaires sur la santé. (K5)	3.2 Apprentissage tout au long de la vie
1.2.1.5 Les carrossiers-tôliers décrivent les conséquences d'un manque d'hygiène personnelle au travail et montrent les conditions et les mesures	1.2.1.5 J'explique les suites possibles du manque d'hygiène individuelle au travail et je montre, pour notre entreprise et mon domaine personnel de	1.2.1.5 Les carrossiers-tôliers illustrent les conséquences possibles du manque d'hygiène individuelle au travail et présentent pour le CI les con-	3.1 Autonomie et responsabilité

adéquates d'hygiène au travail pour le domaine de travail personnel et l'entreprise. (K2)

travail, quelles sont les conditions et mesures appropriées pour une hygiène au travail. Je les applique consciencieusement. (K2)

ditions et mesures adéquates pour avoir une bonne hygiène de travail. Ils les appliquent consciencieusement et les documentent. (K2)

1.2.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers se conforment aux prescriptions légales et aux mesures de protection édictées par la SUVA et la CFST, ils respectent les directives de l'entreprise relatives au maintien de la sécurité et de la protection de la santé.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.2.2.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les principales directives légales selon la SUVA et la CFST et montrent leurs avantages pour l'organisation de la sécurité dans l'entreprise et de la protection de la santé. (K4)	1.2.2.1 Je montre à l'aide d'exemples pertinents la mise en application des directives légales de la SUVA et de la CFST dans mon entreprise d'apprentissage et je les respecte consciencieusement. (K4)	1.2.2.1 Les carrossiers-tôliers illustrent à l'aide d'exemples pertinents la mise en application des directives légales selon la SUVA et la CFST dans le CI et les observent consciencieusement. (K4)	2.5 Stratégies d'apprentissage
1.2.2.2 Les carrossiers-tôliers sont capables d'expliquer les différentes zones à problèmes dans l'entreprise concernant la sécurité et la protection de la santé et de décrire les possibilités et les limites des directives et mesures de l'entreprise. (K4)	1.2.2.2 Je décris les avantages des directives de l'entreprise pour ma santé et ma sécurité en m'aidant d'exemples et de situations parlants. (K2) Je respecte scrupuleusement ces directives et mesures et j'informe mes collaborateurs de leur comportement éventuellement inadapté. (K4)	1.2.2.2 Les carrossiers-tôliers décrivent, à l'aide d'exemples pertinents et de situations tirées de la pratique, les avantages des directives SUVA et CFST pour leur santé et leur sécurité. (K3) Les carrossiers-tôliers suivent ces directives et mesures avec minutie et informent leurs collègues apprentis de leurs éventuels comportements inadaptés. (K4)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.2.2.3 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer la procédure à suivre en cas d'accidents divers et de proposer des mesures immédiates appropriées. (K5)	1.2.2.3 En cas d'accidents, je suis en mesure de désigner les compétences dans mon entreprise d'apprentissage, d'expliquer mes devoirs, mes possibilités et les mesures à prendre immédiatement en cas d'accidents divers. (K2)	1.2.2.3 Les carrossiers-tôliers sont en mesure de décrire les compétences dans les CI en cas d'accidents, de reconnaître leurs devoirs et leurs possibilités et d'expliquer les différentes mesures pouvant être prises suivant le type d'accident. (K2)	3.1 Autonomie et responsabilité

1.2.3 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les causes et les différents groupes de pollution de l'environnement, d'exposer leurs effets négatifs et de mettre en œuvre des mesures pour la protection de l'environnement.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.2.3.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les objectifs et directives importantes de la protection de l'environnement légale et d'entreprise. (K2)</p>	<p>1.2.3.1 Je décris les problèmes et les défis écologiques dans mon entreprise d'apprentissage et je montre par quelles mesures nous évitons les problèmes resp. nous les réduisons.(K2)</p>		<p>2.7 Comportement écologique</p>
<p>1.2.3.2 Les carrossiers-tôliers différencient les colorants, les nettoyants, les matières synthétiques et autres moyens d'entreprises selon leur nocivité pour l'environnement et montrent leurs effets écologiques dans leur ensemble. (K2)</p>	<p>1.2.3.2 Je divise les colorants, les nettoyants, les matières synthétiques et les autres produits de l'entreprise en différents groupes selon leur nocivité pour l'environnement et j'explique pourquoi ils sont nocifs. (K4)</p>		<p>2.7 Comportement écologique</p>
<p>1.2.3.3 Les carrossiers-tôliers comprennent les objectifs et les principes de base d'une gestion des déchets écologique et économique, depuis l'acquisition jusqu'au recyclage. (K3)</p>	<p>1.2.3.3 Lors du maniement de toxiques, je m'assure qu'aucune substance dangereuse n'est confondue avec une autre et que les toxiques sont stockés et éliminés selon les directives. (K3)</p>	<p>1.2.3.1 Les carrossiers-tôliers observent une gestion des déchets conséquente en termes d'écologie et d'économie depuis l'acquisition jusqu'à l'élimination et ils l'appliquent aux déchets typiques pour la branche de carrosserie. (K3)</p>	<p>2.7 Comportement écologique</p> <p>3.1 Autonomie et responsabilité</p>
<p>1.2.3.4 Les carrossiers-tôliers sont capables de différencier les différentes variétés de déchets et de reconnaître la signification des diverses idées directrices en matière d'écologie (éviter, trier, recycler, éliminer). (K3)</p>	<p>1.2.3.4 Je suis capable de classer les différentes variétés de déchets dans mon entreprise d'apprentissage, de proposer et d'évaluer un type d'élimination à chaque fois judicieux du point de vue économique et écologique. (K6)</p>	<p>1.2.3.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de différencier les différentes sortes de déchets et de reconnaître la signification des diverses idées directrices dans la protection de l'environnement. Ils font la différence entre éviter, réduire, trier, exploiter, éliminer, recycler. (K3)</p>	<p>2.7 Comportement écologique</p>

1.3 Objectif général: Maîtriser les tâches et les fonctions générales de l'entreprise

Une organisation structurée et des procédures claires représentent une condition essentielle pour que les besoins des clients soient satisfaits et que les tâches et les fonctions puissent être exécutées de manière efficace et à moindre coût. Les carrossiers-tôliers reconnaissent l'importance de la répartition du travail dans une entreprise et décrivent les interactions entre les diverses fonctions, tâches et postes. Ils sont capables d'exécuter consciencieusement les tâches et les fonctions fondamentales dans les secteurs concernant le calcul des coûts, l'informatique, les documents de travail, la communication et la gestion de la qualité, et d'agir en tenant compte des exigences de l'entreprise et des clients.

1.3.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire l'importance de l'organisation structurée et de l'organisation des procédures, d'analyser les fonctions et les procédures importantes relatives à la valeur ajoutée de l'entreprise et d'y apporter leur contribution.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.1.1 Les carrossiers-tôliers décrivent l'organisation, les tâches, les fonctions, les responsabilités et les postes de différentes entreprises de carrosserie. (K2)</p>	<p>1.3.1.1 A l'aide d'un organigramme, j'explique la structure, les tâches, les fonctions, les responsabilités et les postes dans mon entreprise d'apprentissage et je montre les interfaces importantes par des exemples. (K4)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.3.1.2 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure et le déroulement des procédures de travail principales dans diverses entreprises de carrosserie et montrent leur signification pour la valeur ajoutée de l'entreprise. (K4)</p>	<p>1.3.1.2 Je décris les différentes procédures de travail dans mon entreprise avec mes propres mots et je montre leur contribution à la satisfaction du client et à la valeur ajoutée. (K2)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.3.1.3 Les carrossiers-tôliers décrivent les instruments majeurs pour l'analyse du travail et la planification et reconnaissent leur signification pour l'organisation efficace de leurs activités professionnelles et les processus de l'entreprise. (K6)</p>	<p>1.3.1.3 Je suis en mesure de planifier moi-même les processus de travail qui me sont confiés, d'exécuter avec compétence les travaux qui y sont reliés, de les évaluer de manière structurée à l'aide de critères appropriés et de les améliorer. (K5)</p>	<p>1.3.1.1 Les carrossiers-tôliers contribuent à la planification des processus de travail et exécutent avec compétence les travaux qui en découlent. Ils évaluent ceux-ci selon les critères du cours et optimisent les processus, là où des améliorations justifiées en résultent. (K5)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.4 Aptitude à gérer les conflits</p>
<p>1.3.1.4 Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire leurs activités et la fonction des différents départements comme partie d'un processus pratiquant la division du travail et de reconnaître leur signification pour les postes de travail en amont ou en aval du leur. (K4)</p>	<p>1.3.1.4 Je reconnais mes activités dans leur dépendance par rapport aux postes en amont ou en aval du mien et je décris les interfaces les plus importantes et leur interaction. (K4)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.5 Aptitude au travail en équipe</p>

1.3.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de déterminer clairement leurs prestations et les coûts qui en découlent ainsi que de calculer les prix à l'aide d'un logiciel standard. Ils sont par ailleurs en mesure de proposer des prestations et des prix attractifs pour le client et de les justifier.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.2.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les termes de rentabilité, productivité et efficacité à l'aide d'exemples simples et montrent leur signification dans la direction et le succès d'une entreprise de carrosserie. (K2)</p> <p>1.3.2.2 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure et les fonctions d'un logiciel de calcul des coûts usuel à la branche et montrent, par des exemples, la procédure pour faire le calcul de prestations courantes dans la branche. (K3)</p> <p>1.3.2.3 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure et le déroulement d'un entretien de conseil avec un client et soumettent des prestations et des coûts motivés et tenant compte des attentes du client. (K3)</p>	<p>1.3.2.1 J'explique les termes rentabilité, productivité et efficacité à l'aide d'exemples simples tirés de mon domaine de travail et d'activités et j'améliore ma manière de travailler, là où c'est possible. (K5)</p> <p>1.3.2.2 Je respecte les temps définis calculés, j'analyse de manière critique les écarts et j'introduis des mesures individuelles pour tenir les temps définis et les coûts. (K5)</p> <p>1.3.2.3 Je connais le logiciel de calcul de coûts et je suis capable d'effectuer moi-même un calcul de prix et de l'expliquer.</p> <p>1.3.2.4 Je suis capable de mener un entretien de conseil simple avec un client et de présenter et de motiver nos prestations et les coûts tout en tenant compte des attentes du client. (K5)</p>		<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.2 Apprentissage tout au long de la vie</p> <p>2.4 Stratégies de l'information et de la communication</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.4 Aptitude à gérer les conflits</p> <p>3.6 Civilité</p>

1.3.3 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de planifier, d'exécuter et d'évaluer leurs travaux à l'aide du document de travail.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.3.3.1 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure et la fonction d'une documentation de travail. (K2)	1.3.3.1 J'explique la structure et la fonction de la documentation de travail dans mon entreprise d'apprentissage et je montre les particularités spécifiques à l'entreprise. (K2)	1.3.3.1 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure et la fonction de la documentation de travail et illustrent les particularités spécifiques à la branche et à l'entreprise. (K2)	
1.3.3.2 Les carrossiers-tôliers sont en mesure, avant le déroulement de la commande, de calculer les quantités justes de matériaux appropriés et de les saisir dans la documentation de travail. (K4)	1.3.3.2 Je suis capable avant le déroulement de la commande de calculer les bonnes quantités de matériaux appropriés, de les commander et de les saisir correctement dans ma documentation de travail. (K4)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.3.3.3 Les carrossiers-tôliers sont capables d'enregistrer, de façon correcte, les matériaux effectivement utilisés et les temps de travail effectués pour une commande de client dans la documentation de travail. (K5)	1.3.3.3 Je suis capable d'enregistrer correctement dans la documentation de travail les matériaux effectivement utilisés et les temps de travail effectués. (K5)		3.1 Autonomie et responsabilité
			2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
			3.2 Apprentissage tout au long de la vie

1.3.4 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de traiter des demandes simples de clients et d'agir en fonction de leurs attentes et de la situation.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
	1.3.4.1 Je suis capable de prendre les appels téléphoniques des clients, de donner des renseignements ou de transmettre l'appel au service concerné. Dans les situations difficiles, je me comporte calmement et je prends en compte les besoins du client avec amabilité et pour le bien de l'entreprise. (K5)		3.3 Aptitude à la communication
			3.4 Aptitude à gérer les conflits

<p>1.3.4.1 Les carrossiers-tôliers expliquent par des exemples la signification et les règles de civilité axées sur le client et la signification d'un habillement correct ainsi que d'un comportement aimable. (K2)</p>	<p>1.3.4.2 J'explique les règles de civilité axées sur les clients et je montre à l'aide de situations pratiques la signification de vêtements corrects et d'un comportement aimable. Je me comporte suivant ces règles et j'en fais une philosophie personnelle. (K3)</p>	<p>3.3 Aptitude à la communication</p> <p>3.6 Civilité</p>
--	--	--

1.3.5 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers expliquent l'importance de la qualité des produits et des procédures dans l'entreprise, décrivent les objectifs et les tâches de la gestion de la qualité et les mettent en application dans leur domaine d'activités.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.3.5.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les caractéristiques de travaux de grande qualité et montrent, à l'aide d'exemples, les aspects – qu'ils motivent – d'une bonne et d'une mauvaise qualité. (K4)</p> <p>1.3.5.2 Les carrossiers-tôliers décrivent les objectifs, les fonctions et la structure de systèmes de management de la qualité et expliquent leurs avantages et désavantages à l'aide d'exemples typiques. (K2)</p> <p>1.3.5.3 Les carrossiers-tôliers sont capables de reconnaître le processus d'auto-évaluation en tant que point de départ d'une réflexion de qualité globale, d'expliquer leurs propres tâches et le rôle qu'elles jouent dans l'amélioration constante de la qualité et de vivre cette action en permanence. (K2)</p>	<p>1.3.5.1 Je décris les exigences de qualité dans mon entreprise d'apprentissage et je suis capable d'expliquer pourquoi elles sont importantes pour notre entreprise. (K4)</p> <p>1.3.5.2 Je mets en application les exigences d'assurance qualité dans mon domaine de travail de manière autonome. (K3)</p> <p>1.1.5.3 J'évalue mes travaux et leurs résultats de façon critique et j'évite mes propres fautes par un processus permanent d'apprentissage. Je note mes expériences acquises dans ma documentation de travail. (K4)</p>		<p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.3 Réflexion et action orientées qualité</p> <p>3.7 Résistance physique et psychique</p>

1.3.6 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers décrivent l'organisation, les objectifs et l'importance de la documentation de travail et réfléchissent à leur propre travail dans le but de s'améliorer en permanence.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.3.6.1 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure et les objectifs d'une documentation de travail. (K2)	1.3.6.1 Je documente les différents types de commandes et les connaissances qui en découlent dans ma documentation de travail. (K4)	1.3.6.1 Les carrossiers-tôliers documentent toutes leurs commandes, les résultats et ce qu'ils en ont appris dans leur documentation de travail. (K4)	2.5 Stratégies d'apprentissage
1.3.6.2 Les carrossiers-tôliers expliquent les avantages d'une documentation de travail détaillée et bien tenue et expliquent sa valeur pour la préparation aux examens. (K2)	1.3.6.2 Je tiens une documentation de travail correcte et propre et je donne à mes supérieurs, s'ils le désirent, des renseignements détaillés sur mes progrès d'apprentissage, sur mon niveau et mes lacunes de connaissances. (K3)	1.3.6.2 Les carrossiers-tôliers tiennent une documentation de travail propre et correcte et donnent à leurs supérieurs, si ceux-ci le désirent, des renseignements détaillés sur leurs progrès de formation, leur niveau et lacunes de connaissances. (K3)	2.5 Stratégies d'apprentissage

1.4 Objectif général: Maîtriser la technique des véhicules et la technologie des matériaux

La technologie des matériaux et la technique des véhicules se développent très rapidement et de manière dynamique, car les constructeurs automobiles, en utilisant de nouveaux matériaux, rendent leurs produits de plus en plus légers, afin, d'une part, de satisfaire aux besoins toujours croissants en équipements de sécurité, de confort et d'utilisation et afin, d'autre part, d'économiser de l'énergie. Les carrossiers-tôliers disposent des dernières connaissances sur ces nouveaux matériaux et technologies. Ils maîtrisent l'emploi des technologies de pointe ainsi que des équipements d'exploitation correspondants et ils les utilisent de façon compétente et autonome pour l'usinage des matériaux et des matières.

1.4.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire en détail la structure et le fonctionnement d'un véhicule et d'expliquer les systèmes et les installations complexes et leurs composants ainsi que leurs interactions.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.4.1.1 Les carrossiers-tôliers décrivent l'histoire de l'automobile et illustrent, à l'aide d'exemples, les développements majeurs et les étapes technologiques du développement. (K2)			2.5 Stratégies d'apprentissage

<p>1.4.1.2 Les carrossiers-tôliers définissent les caractéristiques des différents types de véhicules, des structures de véhicules, des matériaux employés et présentent leurs différences notables par des exemples. (K2)</p>		<p>1.4.1.1 Les carrossiers-tôliers définissent les différents matériaux employés et présentent leurs différences principales à l'aide d'exemples. (K2)</p>	<p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p>
<p>1.4.1.3 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure d'un véhicule et expliquent sa fonction et l'interaction des principaux éléments d'une automobile. (K2)</p>			<p>2.5 Stratégies d'apprentissage</p>
<p>1.4.1.4 Les carrossiers-tôliers décrivent les fondements de la technique de carrosserie et de véhicules et expliquent l'organisation et la fonction des équipements et systèmes principaux, en particulier l'éclairage l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p>	<p>1.4.1.1 Je décris les bases de la technique de carrosserie et de véhicule et j'explique la structure et la fonction des principaux équipements et systèmes, en particulier l'éclairage, l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p> <p>Je suis capable de contrôler de façon autonome ces systèmes et équipements et de remédier à des défaillances de fonctionnement simples. (K4)</p>	<p>1.4.1.2 Les carrossiers-tôliers décrivent les fondements de la technique de carrosserie et de véhicule et expliquent l'organisation et la fonction des principaux équipements et systèmes, en particulier l'éclairage, l'électricité et l'électronique des véhicules. (K2)</p> <p>Les carrossiers-tôliers sont capables de contrôler de façon autonome ces systèmes et équipements et de remédier à des défaillances de fonctionnement simples. (K4)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p> <p>3.2 Apprentissage tout au long de la vie</p>
<p>1.4.1.5 Les carrossiers-tôliers décrivent la dépendance entre les différents éléments et l'électronique qui y est reliée. Ils montrent leur corrélation par des exemples pertinents. (K4)</p>	<p>1.4.1.2 Je montre l'interdépendance des différents éléments de montage et de l'électronique qui y est reliée. A cet effet, j'explique la corrélation à l'aide d'exemples parlants tirés de la pratique et j'en déduis des conséquences pour mon propre travail. (K4)</p>	<p>1.4.1.3 Les carrossiers-tôliers illustrent la dépendance entre les différents éléments et l'électronique qui y est reliée. Ils expliquent la corrélation en s'aidant d'exemples pratiques pertinents et en tirent les conséquences pour leur propre travail. (K4)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.4.1.6 Les carrossiers-tôliers décrivent les mesures et les conquêtes techniques dans le domaine des technologies de sécurité et montrent leurs effets sur la santé et la sécurité. (K2)</p>	<p>1.4.1.3 J'explique les mesures et les conquêtes techniques faites par les technologies de la sécurité et je montre leurs effets sur la santé et la sécurité à l'aide d'exemples et de situations de la pratique. (K2)</p>	<p>1.4.1.4 Les carrossiers-tôliers expliquent les mesures et les conquêtes techniques faites par les technologies de la sécurité et illustrent leurs effets sur la santé et la sécurité à l'aide d'exemples et de situations de la pratique. (K2)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.4.1.7 Les carrossiers-tôliers expliquent les mesures et les conquêtes techniques en matière de systèmes de confort et montrent leur fonctionnement et leurs avantages. (K2)</p>	<p>1.4.1.4 J'explique les mesures et les conquêtes techniques en matière de systèmes de confort et je montre leurs avantages à l'aide d'exemples et de situations tirés de la pratique. (K2)</p>	<p>1.4.1.5 Les carrossiers-tôliers expliquent les mesures et les conquêtes techniques en matière de systèmes de confort et illustrent leurs avantages à l'aide d'exemples et de situations tirés de la pratique. (K2)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>

1.4.1.8

Les carrossiers-tôliers décrivent les tendances actuelles de technologies et les innovations produits dans le domaine de la construction des véhicules. (K2)

2.2

Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

1.4.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les matériaux servant à revêtir, coller, étancher, plier, riveter et souder et sont à même de les utiliser de façon adéquate et autonome pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes qui leur sont confiés.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.4.2.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les différents matériaux servant à revêtir, coller, étancher, plier, riveter et souder et ils en expliquent les possibilités d'utilisation. (K2)	1.4.2.1 Je décris les possibilités et les points forts de différents matériaux et je montre leurs caractéristiques de revêtement à l'aide de divers exemples tirés de la pratique. (K3)	1.4.2.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les possibilités et les avantages de différents matériaux et illustrent leurs caractéristiques de revêtement par des exemples pratiques divers. (K3)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.4.2.2 Les carrossiers-tôliers sont capables d'expliquer par des exemples le comportement chimique et physique des matériaux les plus importants et d'en tirer les conséquences pour leur propre travail en pratique. (K4)	1.4.2.2 Je suis capable d'expliquer dans mon domaine de travail le comportement chimique et physique des matériaux les plus importants et de montrer les différences et les possibilités d'utilisation en les illustrant par différents cas. (K2)	1.4.2.2 Les carrossiers-tôliers sont capables, à l'aide d'exemples pratiques, d'expliquer le comportement chimique et physique des matériaux les plus importants et de montrer les différences et les possibilités d'utilisation en les illustrant par différents cas. (K2)	2.5 Stratégies d'apprentissage
1.4.2.3 Les carrossiers-tôliers expliquent les problèmes, les tâches et les travaux de la peinture automobile et expliquent les matériaux, les technologies et les étapes de travail dans la peinture automobile. (K2)	1.4.2.3 J'utilise de façon appropriée et judicieuse les matériaux servant à revêtir, coller, étancher, plier, riveter et souder dans mon domaine de travail et pour les tâches qui me sont confiées. Ce faisant, je tiens compte des aspects économiques, écologiques et je respecte les prescriptions de l'entreprise comme celles du constructeur. (K3)	1.4.2.3 Les carrossiers-tôliers utilisent les matériaux servant à revêtir, coller, étancher, plier, riveter et souder de manière réfléchie et judicieuse. Ce faisant, ils prennent en considération les aspects économiques et écologiques et observent les règles du Cours interentreprises ainsi que celle du constructeur. (K3)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
	1.4.2.4 J'exécute mon travail de tôlerie en tenant compte de la qualité, pour que les travaux suivants en peinture automobile soient faits sur des bases professionnelles. (K3)	1.4.2.4 Les carrossiers-tôliers sont capables d'exécuter, sous surveillance, des travaux de peinture simples sur une carrosserie et d'utiliser les matériaux et les technologies. (K3)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus 2.5 Stratégies d'apprentissage

Les carrossiers-tôliers expliquent les standards de qualité des deux orientations professionnelles et montrent les dépendances et les interactions à l'aide d'exemples. (K4)

Je décris, à l'aide d'exemples parlants, les exigences de qualité pour mon travail du point de vue du peintre automobile et j'en déduis des conséquences pour mes activités. (K4)

1.5 Objectif général: Exécuter les techniques de réparation et les travaux de remise en état

Les constructeurs automobiles publient des directives généralement claires concernant les procédures et les moyens de remise en état. Cependant, la réussite d'une réparation exécutée dans les règles de l'art et satisfaisant le client dépend des compétences du professionnel, de son expérience et de son sens des responsabilités. Les carrossiers-tôliers disposent de ces compétences pour remettre des véhicules ayant une structure complexe dans leur état original ou pour les remettre en état selon les souhaits des clients. Ils exécutent de façon autonome tous les travaux techniques nécessaires sur le véhicule ou d'autres travaux usuels dans la branche, en particulier les travaux de démontage et de remontage relatifs aux systèmes électriques et électroniques. Pour ce faire, ils maîtrisent l'utilisation des techniques des matériaux et de réparation et optimisent la consommation de matériaux.

1.5.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables d'établir et de documenter l'analyse détaillée d'un dommage.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.1.1 Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire les différents groupes de dommages et d'expliquer leurs causes. (K2)	1.5.1.1 Je suis en mesure d'analyser les différents dommages sur les véhicules, de les décrire et de présenter leurs causes possibles. (K4)	1.5.1.1 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser et de décrire les différents dommages sur un véhicule, d'expliquer leurs causes et de les réparer. (K4)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
1.5.1.2 Les carrossiers-tôliers sont en mesure de décrire l'organisation et la fonction de procès-verbaux de dommages. (K2)	1.5.1.2 Je présente les possibilités pour remédier aux différents groupes de dommages et je montre les étapes nécessaires à une réparation. (K3)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
1.5.1.3 Les carrossiers-tôliers remplissent les procès-verbaux de dommages dans l'intérêt des parties (dé-tenteurs, assurances) de façon correcte et juste. (K3)	1.5.1.3 J'explique les travaux à planifier, les réflexions et les coûts éventuels avec les documents et les systèmes d'information qui sont en service dans mon entreprise d'apprentissage. (K3)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

1.5.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont en mesure de démonter et de remonter des parties importantes et des systèmes simples sur différents types de véhicules en respectant les directives des constructeurs.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale	
1.5.2.1 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser les directives des constructeurs pour les différents éléments de montage et systèmes et d'expliquer les descriptions fondamentales avec leurs propres mots. (K2)	1.5.2.1 Je suis en mesure d'analyser les directives et descriptions de notre constructeur et de notre entreprise et de décrire l'organisation et le fonctionnement d'éléments et systèmes importants en tenant compte de leur fonction. (K3)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus	
	1.5.2.2 Je suis capable de démonter les équipements et les éléments démontables les plus importants selon les indications des constructeurs et de les remonter soigneusement. Pour cela, j'utilise les outils appropriés, je travaille avec soin et j'observe les particularités spécifiques au véhicule. (K3)	1.5.2.1 Les carrossiers-tôliers décrivent les outils, la procédure et chaque étape pour le montage et le démontage des éléments et systèmes les plus importants. Ils les appliquent exactement à l'aide de tâches typiques. (K3)		2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes
	1.5.2.3 Lors du démontage et montage d'éléments et de systèmes, je décris la relation avec l'électronique. Je respecte les dépendances critiques entre les différents éléments et je les traite consciencieusement et avec soin. (K3)	1.5.2.2 Les carrossiers-tôliers décrivent les dépendances critiques entre les éléments de montage et l'électronique d'un véhicule. Ils établissent une check-list sur la procédure de démontage et montage et illustrent les règles et astuces importantes. (K4)		2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus

1.5.3 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers expliquent les divers travaux de formage, de redressage et de réparation au marbre, et décrivent les outils, les machines et les moyens auxiliaires ainsi que leur utilisation appropriée.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
	1.5.3.1 Je suis capable de décrire les dommages qui peuvent être réparés avec les procédés de formage courants. (K2)	1.5.3.1 Les carrossiers-tôliers décrivent le fonctionnement et les possibilités d'utilisation de différents outils pour les méthodes de débosselage. (K2)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

	<p>1.5.3.2 J'applique, seul et soigneusement, des méthodes simples de débosselage avec les machines, outils et instruments auxiliaires appropriés. Pour cela, j'analyse soigneusement le dommage et je me décide, après mûre réflexion, à utiliser la technique de planage ou de retrait. (K5)</p> <p>1.5.3.3 Je suis capable d'analyser et d'évaluer des dommages du châssis. Je les répare, sous surveillance, par des travaux sur le marbre. (K5)</p> <p>1.5.3.4 Je suis en mesure d'exécuter seul des travaux de mesure simples sur le marbre. Pour cela je calcule les dimensions, les tolérances et je documente ces données de façon manuelle ou électronique. (K4)</p>	<p>1.5.3.2 Les carrossiers-tôliers appliquent de façon autonome les méthodes et les outils des méthodes de débosselage sur des dommages simples et évitent les dommages de peinture. (K2)</p> <p>1.5.3.3 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser et d'évaluer des dommages du châssis. Ils les réparent par des travaux sur le marbre. (K6)</p> <p>1.5.3.4 Les carrossiers-tôliers sont en mesure d'exécuter de façon autonome des travaux de mesure sur le marbre. Pour cela, ils calculent les cotes, les tolérances et documentent les données, soit manuellement, soit électroniquement. (K4)</p>	<p>2.6 Techniques de créativité</p>
--	--	--	---

1.5.4 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers expliquent la structure, la fonction et l'emploi des supports de revêtements professionnels et des matériaux de préparation et décrivent leurs interactions.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.5.4.1 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure, la nature et les possibilités d'utilisation des matériaux d'application (couches de fond, mastic, apprêt). Ils sont capables de décrire correctement, en nommant les étapes à suivre, les problèmes les plus simples d'application. (K3)</p> <p>1.5.4.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de déterminer le matériau et la couleur des subjectiles pour des travaux et des problèmes divers et de les motiver. (K5)</p>	<p>1.5.4.1 Je décris la structure, la nature et les possibilités d'utilisation des matériaux d'application (sous-couches, mastic, apprêt). Je suis capable d'effectuer les applications correctement, par étapes justes, pour des problèmes simples. (K3)</p>	<p>1.5.4.1 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure, la nature et les possibilités d'emploi des matériaux d'application courants (sous-couches, mastic, apprêt). Ils sont capables d'effectuer une application correcte, par étapes justes, pour des problèmes simples et de la décrire dans une documentation de travail à l'aide d'une check-list. (K3)</p> <p>1.5.4.2 Les carrossiers-tôliers expliquent le matériau et la couleur du subjectile et illustrent les différences, les possibilités d'utilisation ainsi que les avantages et désavantages des différents subjectiles. (K3)</p>	<p>2.4 Stratégies de l'information et de la communication</p> <p>3.1 Autonomie et responsabilité</p> <p>2.4 Stratégies de l'information et de la communication</p>

Chaque apprenti a droit à une version originale.

1.5.5 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers maîtrisent les techniques de séparation et utilisent les matériaux, les outils et les machines appropriés de manière efficace et à bon escient.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.5.5.1 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer, par des exemples pratiques, l'application des techniques de tronçonnage et de découpage et de décrire les matériaux, outils et machines correspondants. (K2)</p>	<p>1.5.5.1 Je suis capable d'utiliser seul les techniques de tronçonnage et de découpe dans mon domaine de travail et d'activités. Pour cela j'utilise les matériaux, outils et machines correspondants de manière réfléchie, soigneuse et fonctionnelle. (K4)</p>	<p>1.5.5.1 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer, par des exemples pratiques, et de mettre en œuvre de façon autonome l'application des techniques de tronçonnage et de découpe en général. Ils utilisent pour cela les matériaux, outils et machines correspondants de façon réfléchie, soigneuse et fonctionnelle. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.5.5.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer, par des exemples pratiques, l'application des techniques de formage avec enlèvement de copeaux et de décrire les matériaux, outils et machines correspondants. (K4)</p>	<p>1.5.5.2 Dans mon domaine de travail et d'activité, je suis capable d'utiliser seul les techniques de formage avec enlèvement des copeaux. Pour cela j'utilise les matériaux, outils et machines correspondants, de façon réfléchie, soigneuse et fonctionnelle. (K4)</p>	<p>1.5.5.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer, par des exemples pratiques, l'application des techniques de formage avec enlèvement de copeaux et de les mettre en œuvre de façon autonome. Ils utilisent pour cela les matériaux, outils et machines adéquats, de façon réfléchie, soigneuse et fonctionnelle. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>

1.5.6 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers maîtrisent les techniques relatives aux procédés d'usinage et utilisent les matériaux, les outils et les machines appropriés de manière efficace et à bon escient.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.5.6.1 Les carrossiers-tôliers sont capables, par des exemples pratiques, de montrer l'application de technologies de façonnage de la tôle en général et de décrire les matériaux, outils et machines adéquats. (K2)</p>	<p>1.5.6.1 Dans mon domaine de travail et d'activités, je suis capable d'utiliser seul les technologies de façonnage de la tôle. Pour cela j'utilise les matériaux, outils et machines adéquats, à bon escient, avec soin et de façon fonctionnelle. (K4)</p>	<p>1.5.6.1 Les carrossiers-tôliers sont capables de montrer, en général et par des exemples pratiques, l'application de technologies de façonnage de la tôle et de les mettre en œuvre de façon autonome. Ils utilisent pour cela les matériaux, outils et machines appropriés, à bon escient, avec soin, et de façon fonctionnelle. (K4)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
<p>1.5.6.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire le comportement du matériel lors de l'emploi des</p>	<p>1.5.6.2 Je suis capable de décrire le comportement du matériel lors de l'emploi des différents procédés</p>	<p>1.5.6.2 Les carrossiers-tôliers sont capables de décrire le comportement du matériel lors de l'emploi des</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>

différents procédés d'usinage et d'en déduire les conséquences pour leur propre travail. (K4)	d'usinage et d'en déduire les conséquences pour mon propre travail. (K4)	divers procédés d'usinage et d'en déduire des conséquences pour leur propre travail. (K4)
---	--	---

1.5.7 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers maîtrisent les techniques de traitement des surfaces et utilisent les matériaux, les outils et les machines appropriés de manière efficace et à bon escient.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.7.1 Les carrossiers-tôliers expliquent la structure et le fonctionnement des matériaux de travail qui sont utilisés pour les procédures du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K2)	1.5.7.1 Je décris la structure et le fonctionnement des matériaux de travail, des outils et des machines qui sont utilisés pour les processus du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K3)	1.5.7.1 Les carrossiers-tôliers décrivent la structure et le fonctionnement des matériaux de travail, des outils et des machines qui sont utilisés pour les processus du travail de ponçage, nettoyage et marouflage. (K3)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
	1.5.7.2 Je mets en œuvre la procédure et les étapes de travail du ponçage, nettoyage et marouflage de façon efficace, fonctionnelle et autonome. (K3)	1.5.7.2 Les carrossiers-tôliers expliquent la procédure et les étapes de travail du ponçage, nettoyage et marouflage et les utilisent par des tâches et problèmes typiques, de façon autonome et fonctionnelle. (K3)	2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus
	1.5.7.3 Je nettoie les outils et les machines avec soin et je contribue ainsi au maintien de leur valeur. (K3)	1.5.7.3 Les carrossiers-tôliers nettoient les outils et les machines avec soin et maintiennent ainsi leur valeur. (K3)	3.1 Autonomie et responsabilité

1.5.8 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers maîtrisent les techniques d'assemblage et utilisent les matériaux, les outils et les machines appropriés de manière efficace et à bon escient.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.5.8.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les différentes techniques d'assemblage et montrent, par des exemples pratiques, leurs avantages et inconvénients ainsi que leurs possibilités d'applications. (K4)		1.5.8.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les différentes techniques d'assemblage et illustrent, par des exemples pratiques, leurs avantages et inconvénients ainsi que leurs possibilités d'applications. (K4)	2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

1.5.8.2

Les carrossiers-tôliers sont capables d'illustrer en citant des exemples l'application des techniques de construction géométrique (plier, riveter) et de décrire les matériaux, outils et machines appropriés. (K4)

1.5.8.1

Je suis capable d'utiliser de façon autonome les techniques d'assemblage géométrique (pliage, rivetage), d'assemblage par collage de matériaux (coller, étancher, souder, braser) et d'assemblage par forcer (visser) dans mon domaine de travail et d'activités. Pour cela j'utilise les matériaux, outils et machines appropriés de façon réfléchie, fonctionnelle et soigneuse. (K4)

1.5.8.2

Les carrossiers-tôliers sont capables d'illustrer par des exemples tirés de la pratique l'application des techniques de constructions géométriques (pliage, rivetage) et de les mettre en œuvre de façon autonome. Pour cela, ils utilisent les matériaux, outils et machines appropriés de façon réfléchie, fonctionnelle et soigneuse. (K4)

2.1

Techniques de travail et résolution de problèmes

1.5.8.3

Les carrossiers-tôliers sont capables d'illustrer à l'aide d'exemples pratiques et de mettre en œuvre de façon autonome l'application des techniques d'assemblage des matériaux (coller et étancher; braser et souder). Ils emploient pour cela les matériaux, outils et machines appropriés, de manière réfléchie, fonctionnelle et soigneuse. (K4)

2.1

Techniques de travail et résolution de problèmes

1.5.8.4

Les carrossiers-tôliers sont capables d'illustrer à l'aide d'exemples pratiques et de mettre en œuvre de façon autonome l'application des techniques d'assemblage par force (visser). Ils emploient pour cela les matériaux, outils et machines appropriés, de manière réfléchie, fonctionnelle et soigneuse. (K4)

2.1

Techniques de travail et résolution de problèmes

1.6 Objectif général: Exécuter les travaux de finition

Les clients sont satisfaits si tous les travaux ont été exécutés de manière professionnelle, avec soin et selon leurs souhaits. Les carrossiers-tôliers sont conscients que le client désire reprendre son véhicule dans un état final impeccable. C'est pourquoi ils exécutent le contrôle final et tous les travaux de finition consciencieusement, décèlent d'autres éventuels défauts et restituent le véhicule avec une liste des travaux effectués dans le but de satisfaire pleinement le client.

1.6.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers effectuent des contrôles ultérieurs des travaux et réparations exécutés et assurent une restitution du véhicule propre et sans défaut.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.6.1.1 Les carrossiers-tôliers établissent eux-mêmes une check-list individuelle pour effectuer de façon autonome et efficace le contrôle final. (K5)	1.6.1.1 Je contrôle systématiquement tous les travaux de réparation à l'aide d'une check-list et j'exécute des contrôles ultérieurs. J'effectue immédiatement les travaux d'amélioration ou de retouche. (K5)		2.3 Réflexion et action orientées qualité
	1.6.1.2 Avant la restitution d'un véhicule je nettoie le véhicule à l'intérieur comme à l'extérieur et je soigne la laque afin d'assurer la durabilité du travail que j'ai exécuté. (K4)	1.6.1.1 Les carrossiers-tôliers appliquent les produits et les techniques d'entretien de la laque de façon autonome et correcte. (K3)	

1.6.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers rendent le véhicule au client en accord avec le supérieur hiérarchique si possible eux-mêmes ou informent leur supérieur hiérarchique, et présentent les travaux et les prestations effectués en détail et de manière compréhensible pour le client.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.6.2.1 Les carrossiers-tôliers illustrent au cours de jeux de rôles comment informer le client sur les travaux et prestations effectués, de façon correcte et aimable. (K3)	1.6.2.1 Si possible et en accord avec le supérieur hiérarchique, je restitue moi-même le véhicule, je montre au client les travaux effectués en les expliquant et prends position aimablement s'il a des questions. Si non, j'informe mon supérieur hiérarchique des travaux faits et des incidents particuliers. (K4)		3.3 Aptitude à la communication 3.6 Civilité

1.6.2.2

Je prends congé du client d'une manière aimable et prévenante. (K4)

3.6

Civilité

1.7 Objectif général: Maîtriser les calculs et la communication techniques

Les carrossiers-tôliers travaillent avec des matériaux coûteux et des technologies complexes, qui nécessitent une planification minutieuse des travaux. Les carrossiers-tôliers disposent de ces capacités de planification et maîtrisent les instruments de la communication technique. Ils font des calculs, établissent des plans d'usinage, des constructions géométriques de base et esquissent des modèles ainsi que des ébauches d'usinage, sous forme matérielle ou virtuelle.

1.7.1 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers sont capables d'exécuter des calculs généraux de façon correcte et appropriée et d'utiliser le calcul dans leur domaine d'activités pour exécuter les travaux et résoudre les problèmes.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
1.7.1.1 Les carrossiers-tôliers expliquent les tâches et problèmes pratiques qui peuvent être résolus avec les instruments des mathématiques techniques. (K2)			2.5 Stratégies d'apprentissage
1.7.1.2 Les carrossiers-tôliers sont capables d'établir seuls des calculs de longueurs, surfaces et de solides et d'expliquer la formule de calcul qu'ils utilisent. (K3)	1.7.1.1 En citant des exemples simples de mon domaine de travail, je suis capable d'établir seul des calculs de longueurs, surfaces et de solides et d'expliquer la formule de calcul à un collaborateur. (K3)		2.5 Stratégies d'apprentissage

1.7.2 Objectif particulier

Les carrossiers-tôliers maîtrisent les instruments et les techniques permettant de créer des plans d'usinage, des constructions géométriques de base, des modèles ainsi que des esquisses d'usinage sous forme matérielle ou virtuelle.

Objectifs évaluateurs École professionnelle	Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises	Compétence méthodologique/Compétence sociale
<p>1.7.2.1 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser et d'interpréter des documents techniques, des directives de constructeurs, des descriptifs de produits et des plans de disposition. (K4)</p>	<p>1.7.2.1 Dans mon domaine de travail et d'activité je suis capable d'analyser et d'interpréter des documents techniques, directives de constructeurs, descriptifs de produits et plans de disposition. J'en déduis moi-même des solutions pour mes tâches professionnelles et à mes questions. (K5)</p>	<p>1.7.2.1 Les carrossiers-tôliers sont capables d'analyser et d'interpréter des documents techniques, des directives de constructeurs, des descriptifs de produits et des plans de disposition et de les attribuer aux différentes étapes d'usinage. (K3)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p> <p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>
<p>1.7.2.2 Les carrossiers-tôliers planifient, construisent et esquissent des constructions géométriques de base simples et illustrent leur signification pour leur travail. (K5)</p>	<p>1.7.2.2 Je construis et développe des constructions géométriques de base simples et montre leur signification pour mon travail. (K5)</p>	<p>1.7.2.2 Les carrossiers-tôliers sont en mesure d'ébaucher et de construire des formes géométriques de base simples. (K5)</p>	<p>2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes</p>
<p>1.7.2.3 Les carrossiers-tôliers sont capables, sur la base de modèles, d'esquisser, d'annoter correctement des vues et des perspectives et de les compléter avec leurs dimensions. (K3)</p>			<p>2.6 Techniques de créativité</p>
<p>1.7.2.4 Les carrossiers-tôliers sont capables d'interpréter des dessins d'atelier et des listes de pièces, de déterminer les grandeurs réelles et les longueurs réelles et d'en déduire des développements simples. (K4)</p>	<p>1.7.2.3 J'interprète les dessins d'atelier et les listes de pièces, je détermine les grandeurs réelles et les longueurs réelles et j'en déduis des développements simples. (K4)</p>	<p>1.7.2.3 Les carrossiers-tôliers sont capables, à l'aide d'études de cas pratiques, d'interpréter des dessins d'atelier et des listes de pièces, de déterminer les grandeurs réelles et les longueurs réelles et d'en déduire des développements simples. (K4)</p>	<p>2.2 Réflexion et action pluridisciplinaires orientées processus</p>

2 Compétences méthodologiques

2.1 Techniques de travail et résolution de problèmes

Pour accomplir les tâches professionnelles et personnelles, les techniciens en carrosserie utilisent des méthodes et des instruments qui leur permettent de travailler de manière ordonnée, de fixer les priorités, de différencier les activités liées aux clients de celles qui ne le sont pas, de mettre en œuvre des processus d'une manière systématique et rationnelle et d'assurer la sécurité au travail. Les techniciens en carrosserie planifient les étapes de leur travail et les évaluent régulièrement, agissent d'une manière ciblée et efficace.

2.2 Approche systémique et action axée sur le processus

Il n'est pas possible de dissocier les processus économiques, comme s'il s'agissait d'éléments sans lien les uns avec les autres. Les techniciens en carrosserie utilisent des méthodes leur permettant de saisir la corrélation entre leurs activités et celles liées à l'entreprise et de tenir compte des tâches en amont et en aval. Ils sont conscients de l'influence de leur travail sur leurs collègues et sur le succès de l'entreprise.

2.3 Approche et action axées sur la qualité

Les concepts en matière d'assurance qualité sont essentiels pour le succès de l'entreprise. Les professionnels des métiers de la carrosserie sont conscients de l'importance de l'assurance qualité. Ils en saisissent les concepts et les appliquent dans la pratique.

2.4 Stratégies d'information et de communication

Le recours aux technologies modernes de l'information et de la communication dans les métiers de la carrosserie ira croissant. Les techniciens en carrosserie en sont bien conscients et cherchent à optimiser le flux d'informations au sein de l'entreprise et à promouvoir l'emploi de nouveaux moyens d'information et de communication. Ils se procurent eux-mêmes les informations et les utilisent dans l'intérêt des clients et de l'entreprise.

2.5 Stratégies d'apprentissage

Il existe diverses stratégies pour accroître l'efficacité de l'apprentissage et encourager la formation tout au long de la vie. Les techniques d'apprentissage diffèrent d'un individu à l'autre. Les carrossiers-tôliers connaissent la technique qui leur convient le mieux et l'adaptent aux différentes tâches à accomplir, ce qui augmente leur motivation à apprendre et, partant, leur réussite et leur satisfaction au travail. Ils acquièrent ainsi la capacité de se former la vie durant.

2.6 Techniques de créativité

L'ouverture face à la nouveauté ainsi qu'aux procédés novateurs est une compétence importante pour les carrossiers-tôliers. Pour cette raison, ils sont capables d'aborder les problèmes en écartant les idées reçues et ils font preuve d'un esprit créatif dans la recherche de solutions innovantes. Les carrossiers-tôliers sont attentifs et réceptifs aux nouvelles tendances dans les métiers de la carrosserie.

2.7 Comportement écologique

Un comportement écologique, comme p.ex. l'élimination adéquate des débris et des déchets spéciaux ou l'utilisation économique et consciencieuse des matériaux de l'entreprise, ne peut plus être dissocié du travail quotidien. Les carrossiers-tôliers sont disposés à appliquer consciencieusement les mesures de protection de l'environnement décidées par l'entreprise et ils sont capables d'identifier les potentiels d'amélioration.

3 Compétences sociales et personnelles

3.1 Autonomie et responsabilité

Les carrossiers-tôliers assument la co-responsabilité des processus d'exploitation. Ils sont prêts à assumer des décisions et à agir de manière responsable.

3.2 Apprentissage tout au long de la vie

Dans le domaine de la carrosserie, le changement est omniprésent. La capacité de s'adapter à l'évolution des besoins et des conditions est indispensable. Les carrossiers-tôliers ont conscience de cette nécessité et ils sont prêts à acquérir en permanence les nouvelles connaissances et aptitudes requises. Ils font preuve d'ouverture face à la nouveauté, mettent à profit leur esprit créatif dans les changements et valorisent leur employabilité et leur personnalité.

3.3 Aptitude à la communication

Une communication adéquate et adaptée à l'interlocuteur est au cœur de toutes les activités des métiers de la carrosserie. Les carrossiers-tôliers se distinguent par leur ouverture d'esprit et par leur spontanéité. Ils sont ouverts à la discussion, comprennent les règles de la communication verbale et non-verbale et les appliquent.

3.4 Aptitude à gérer les conflits

Dans le domaine de la carrosserie, où de nombreuses personnes qui ne partagent pas nécessairement les mêmes vues et opinions sont appelées à collaborer, les situations conflictuelles ne sont pas rares. Les carrossiers-tôliers en sont conscients et ils réagissent calmement et de manière réfléchie dans des situations de ce genre. Ils acceptent la confrontation ainsi que d'autres points de vue, discutent de manière objective et recherchent des solutions constructives.

3.5 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles et personnelles peuvent être exécutées individuellement ou en groupe. On examinera au cas par cas s'il convient de résoudre le problème de manière individuelle ou dans le cadre d'un groupe. Les carrossiers-tôliers sont capables de travailler en équipe. Ils connaissent les règles qui régissent le travail en équipe et possèdent l'expérience requise.

3.6 Civilité

Dans le cadre de leurs activités, les carrossiers-tôliers entretiennent des contacts variant en fonction de leurs interlocuteurs. Ceux-ci ont tous une certaine attente à leur égard, en ce qui concerne notamment le comportement et la civilité. Les carrossiers-tôliers sont capables d'adapter leur langage et leur comportement en fonction de la situation et des besoins du moment, ils sont ponctuels, ordonnés et fiables.

3.7 Résistance physique et psychique

Les diverses tâches à assumer dans le domaine de la carrosserie exigent des efforts physiques et psychiques. Les carrossiers-tôliers sont capables de gérer des charges de travail importantes et des situations de stress; ils savent garder leur calme et accomplir leur tâche sereinement. Ils gardent le contrôle de la situation dans des contextes critiques.

B) TABLEAU DES LEÇONS À L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

La répartition des leçons pendant l'année d'apprentissage est faite selon les usances régionales et par principe en entente avec les autorités responsables et les prestataires en pratique professionnelle. Les objectifs évaluateurs de la formation scolaire sont contenus dans le catalogue des objectifs évaluateurs.

Branches	Années d'apprentissage				Total de leçons
	1	2	3	4	
Connaissances professionnelles - Mathématiques techniques - Technologie - Connaissances techniques - Calculs et communication techniques					720
Domaine ouvert Connaissances professionnelles					80
Enseignement de culture générale	120	120	120	120	480
Gymnastique et sport	40	40	40	40	160
Total					1440

La gymnastique et le sport sont réglés par l'Article 16 Alinéa 1 de l'Ordonnance du 14 juin 1976¹ sur l'enseignement de la gymnastique et du sport dans les Écoles professionnelles.

C) ORGANISATION, RÉPARTITION ET DURÉE DES COURS INTERENTREPRISES

Art. 1 Objet

¹ Les Cours interentreprises (CI) complètent la formation de la pratique professionnelle et de la formation scolaire.

² La participation aux cours est obligatoire pour toutes les personnes en formation.

Art. 2 Responsables

Les responsables des cours sont l'Union Suisse des Carrossiers (USIC) et la Fédération des Carrossiers Romands (FCR).

Art. 3 Organes

Les organes des cours sont:
a. la Commission de surveillance;
b. les Commissions de cours.

Art. 4 Organisation de la Commission de surveillance

¹ Les cours ont lieu sous la surveillance d'une commission composée de 5 membres. L'USIC et la Fédération des Carrossiers Romands FCR sont représentés paritairement.

² L'USIC élit le président. Les autres membres de la Commission de surveillance sont désignés par l'USIC et la FCR. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

³ La Commission de surveillance atteint le quorum si au moins deux tiers de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, c'est celle du président ou de la présidente qui est prépondérante.

⁵ Un procès-verbal des délibérations de la Commission de surveillance est rédigé.

⁶ La direction de la Commission de surveillance est assurée par le secrétariat de l'USIC.

Art. 5 Tâches de la Commission de surveillance

La Commission de surveillance veille à la réalisation uniforme des cours d'introduction, elle s'acquitte en particulier des tâches suivantes:

- elle élabore pour les cours un programme-cadre sur la base du plan de formation;
- elle édicte des directives sur l'organisation et la mise en œuvre des cours;
- elle édicte des directives pour l'équipement des salles de cours;
- elle coordonne et surveille l'activité des cours
- elle organise le perfectionnement des instructeurs;
- elle établit un rapport à l'intention du Comité central de l'USIC et de la FCR.

Art. 6 Organisation des Commissions des cours

¹ Les cours ont lieu sous la direction d'une Commission des cours composée d'au moins 5 membres. Cette Commission des cours est nommée par les organismes responsables.

² Les membres sont nommés par l'Assemblée générale des sections USIC, respectivement FCR. Les membres sont rééligibles. En outre, la Commission des cours se constitue elle-même.

³ La Commission des cours est convoquée aussi souvent que les affaires l'exigent.

⁴ La Commission des cours atteint le quorum si deux tiers moins de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des personnes présentes. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

⁵ Un procès-verbal des délibérations de la Commission des cours est rédigé.

Art. 7 Tâches de la Commission des cours

La Commission des cours veille à la mise en œuvre des cours. Elle s'acquitte en particulier des tâches suivantes:

- a. elle élabore le programme des cours et les emplois du temps sur la base du programme-cadre établi par la Commission de surveillance;
- b. elle établit devis et décomptes;
- c. elle nomme les instructeurs et choisit les locaux de cours;
- d. elle prépare les installations;
- e. elle fixe les dates et les horaires des cours, s'occupe de leur publication et la convocation des participants;
- f. elle surveille l'activité de formation et veille à l'atteinte des objectifs des cours;
- g. elle veille à la collaboration avec l'école professionnelle et les entreprises;
- h. elle s'occupe, si nécessaire, du repas et du logis;
- i. elle fait des rapports de cours à l'intention de la Commission de surveillance et des cantons participants;
- k. elle encourage et soutient la formation continue des instructeurs.

Art. 8 Convocation

La Commission des cours convoque les personnes en formation en collaboration avec les autorités cantonales. Pour cela, elle établit des convocations personnelles qu'elle transmet aux entreprises d'apprentissage.

Art. 9 Durée

Pour les carrossiers-tôliers, les cours durent:

- pendant la 1^{ère} année d'apprentissage:
16 jours de 8 heures
- pendant la 2^{ème} année d'apprentissage:
16 jours de 8 heures
- pendant la 3^{ème} année d'apprentissage:
8 à 12 jours de 8 heures
- pendant la 4^{ème} année d'apprentissage:
8 à 12 jours de 8 heures

Le volume et les exigences des travaux sont déterminés par les objectifs évaluateurs des cours interentreprises.

D) PROCÉDURE DE QUALIFICATION

1 Organisation

¹ La procédure de qualification est exécutée dans l'entreprise d'apprentissage, dans une autre entreprise adéquate ou dans une école professionnelle. Un poste de travail et les équipements nécessaires en parfait état doivent être mis à disposition de la personne en formation.

² Si la procédure de qualification est réalisée dans l'entreprise d'apprentissage, celle-ci s'engage à mettre à disposition de la personne en formation les appareils et équipements nécessaires à la réalisation, dans leur totalité et sans interruption.

2 Appréciation des prestations

¹ Les prestations fournies lors de la procédure de qualification finale sont sanctionnées par des notes allant de 6 à 1. Les demi-notes sont admises.

² Les notes des domaines de qualification correspondent à la moyenne des notes attribuées à chacun des points d'appréciation; elles sont arrondies à la première décimale.

³ Dans le relevé des notes figurent la note globale et les notes des domaines de qualification.

⁴ Echelle des notes

Notes	Caractéristique de la prestation
6	Très bon
5	Bon
4	Suffisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

3 Appréciation des positions

Les domaines de qualification sont évalués pour les carrossiers-tôliers d'après les positions suivantes:

Travaux pratiques

- Pos. 1 Travaux de redressage et de mesure
- Pos. 2 Travaux de formage et de débosselage
- Pos. 3 Travaux d'ajustage et de montage
- Pos. 4 Technique d'assemblage
- Pos. 5 Travaux d'électricité, d'électronique et de diagnostic

Connaissances professionnelles

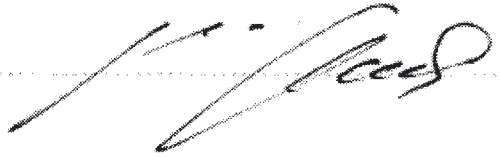
- Pos. 1 Mathématiques techniques
- Pos. 2 Technologie
- Pos. 3 Connaissances techniques
- Pos. 4 Communication technique

E) RATIFICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Zofingen,

Président central USIC



B.W. Claus

Directeur USIC



F. Pohl

La Chaux-de-Fonds,

Président central FCR



T. Maradan

Directeur FCR



J.-L. Zosso

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie selon l'Article 10, Alinéa 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale des techniciens en carrosserie du 31 mars 2005.

Berne,

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE
Le Directeur

Annexe:

Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale avec indication des titres et de leur source du 31 mars 2005.

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale du	- Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, www.bbl.admin.ch (Publications et imprimés) - Offices/services cantonaux compétents pour la formation professionnelle
Plan de formation	USIC/FCR
Documentation d'études comprenant: • Guide de la documentation d'études	USIC/FCR
Répertoire des équipements minimaux	USIC/FCR
Programmes de cours • Entreprise (Cours modèle) • École professionnelle • Cours interentreprises	USIC/FCR
Rapport de formation	USIC/FCR
Guide de la procédure de qualification • Formulaire de notation • Rapport d'examen	USIC/FCR
Feuilles modèles	USIC/FCR
Taxinomie et signification K1 - 6	USIC/FCR